

informATIO

Mars 2013

Numéro 1

Salutations de Toronto!

Par Andrew Clifford, M.I.C., Ph. D., Président du comité organisateur local,
Un maillon essentiel 7, Traduction : Chantal Trudel Laudano, trad. a.

Ici, au Collège Glendon, les préparatifs en vue d'Un maillon essentiel 7 se déroulent à un rythme effréné! Ce congrès international rassemblera plus de 400 acteurs de l'interprétation communautaire pendant les cinq jours d'activités prévues du 17 au 21 juin.

Notre page d'inscription est en ligne depuis le 22 février, et nous prions toutes les personnes souhaitant assister au congrès de s'inscrire tôt afin de profiter de notre taux de préinscription avantageux! En vous inscrivant au congrès, jetez un coup d'œil au dîner de gala prévu pour la soirée du jeudi 20 juin. Il aura lieu à bord du « théâtre flottant » de Mariposa Cruises. Nous profiterons donc du décor idyllique des îles de Toronto durant le repas, et de la silhouette illuminée du centre-ville de Toronto pendant la soirée, qui se poursuivra sur la piste de danse. C'est un événement à ne pas manquer!

Dans la planification de vos déplacements, nous vous suggérons d'inclure aussi le congrès Interpret America, qui aura lieu à Washington D.C. les 14 et 15 juin. Les participants inscrits aux deux événements auront droit à un rabais additionnel, et le transporteur aérien local Porter Airlines nous offre un code promotionnel (LINK13) pour tous les vols durant la semaine, incluant ceux entre l'aéroport de Dulles et celui de l'île de Toronto. De plus, Interpret America et Un maillon essentiel 7 ont prévu une séance de travail commune. La conversation débutera à Washington et se poursuivra à Toronto, prenant ainsi une couleur internationale.

Pour terminer, nous vous encourageons à consulter les mises à jour sur notre site Web. Nous allons bientôt y afficher l'avant-programme du congrès qui vous permettra de découvrir le vaste éventail de séances plénières et de discussions parallèles que nous avons planifié pour vous. De plus, nous organiserons une série d'ateliers préliminaires (et possiblement d'après-congrès) qui viseront à développer vos compétences d'interprète. Somme toute, il y aura beaucoup de choses à voir et à faire durant Un maillon essentiel 7, ce qui en fait l'événement incontournable de l'année.

Nous avons hâte de vous accueillir à Toronto!

Venez en grand nombre!

L'année dernière à Toronto, l'ATIO a fait l'essai d'une nouvelle formule : un vins et fromages après le travail, suivi d'une assemblée générale annuelle dynamique. Ce fut un grand succès que nous désirons répéter cette année à l'AGA qui aura lieu à Ottawa.

Nous avons réservé, tout en haut de l'édifice Desmarais à l'Université d'Ottawa, une salle de réunion magnifique. Nous y avons d'ailleurs tenu notre activité pour la Journée mondiale de la traduction 2012. La pièce offre une vue extraordinaire et l'Université, un excellent service de traiteur.

Je suis convaincue que cet événement vous plaira. Il vous donnera l'occasion de nouer des liens avec des collègues de votre profession. Vous pourrez également soutenir les activités de l'association en exprimant vos opinions et en exerçant votre droit de vote concernant le conseil d'administration.

Vins et fromages, de 17 h 30 à 19 h

Réunion, de 19 h à 21 h

Vendredi 19 avril 2013

**Université d'Ottawa,
édifice Desmarais, pièce 12102**

C'est gratuit!

À l'intérieur...

Le CTTIC sans l'OTTIAQ : incidences sur l'ATIO.....	Page 2
Quel est le secret d'une bonne traduction?.....	Page 3
L'ATIO donne un exposé dans le contexte des « semaines de la traduction » À l'Université d'Ottawa.....	Page 5
Le saviez-vous?.....	Page 5
Résultats du sondage de 2012 auprès des traducteurs salariés.....	Page 6

Le CTTIC sans l'OTTIAQ : incidences sur l'ATIO

Par Barbara Collishaw, présidente. Traduction, Gilbert Belisle, trad. a.

Il y a deux ans, l'OTTIAQ a arrêté de verser sa cotisation au CTTIC, exigeant alors que le CTTIC modifie ses activités. Bien que le CTTIC ait accepté ces modifications qui étaient en général assez raisonnables, les représentants de l'OTTIAQ ont refusé d'assister aux réunions du CTTIC. L'OTTIAQ a éventuellement réglé au complet sa cotisation de 2011 par petits versements, mais il n'a pas versé sa cotisation en 2012 ni assisté aux réunions du CTTIC. Le conseil du CTTIC a décidé que l'OTTIAQ s'était retiré de facto du CTTIC et a cherché à en obtenir la confirmation auprès de l'OTTIAQ, qui n'a pas cru bon de répondre à cette demande. Le CTTIC a donc décidé de préparer un budget de 2013 qui n'incluait pas l'OTTIAQ.

Cette situation suscite plusieurs problèmes.

Dans un premier temps, le budget de fonctionnement du CTTIC s'est considérablement rétréci, l'OTTIAQ étant le plus grand organisme membre. La cotisation d'un organisme provincial dépend du nombre de ses membres. L'ATIO est maintenant l'organisme membre du CTTIC comptant le plus d'adhérents, suivi de la STIBC. Cette réduction du budget a eu un effet marqué sur le CTTIC, qui ne jouissait pas d'une très large marge de manœuvre au départ. Le CTTIC a un bureau et un employé. La plupart de ses dépenses de fonctionnement proviennent de la préparation et de la correction des examens. Les droits des examens sont perçus par les organismes provinciaux (une partie seulement est remise au CTTIC) car ce sont eux qui gèrent les examens et traitent directement avec les candidats. Les autres dépenses du CTTIC sont celles entourant les déplacements pour la réunion annuelle du conseil et les téléconférences (mensuelles) du bureau de direction et (annuelles, et si des réunions extraordinaires sont nécessaires) du conseil au complet. Bien que ces dépenses n'aient pas beaucoup diminué à la suite du retrait de l'OTTIAQ, la perte d'environ un tiers des revenus du CTTIC est drastique.

Les relations du CTTIC avec la FIT sont à l'origine d'un autre problème. L'OTTIAQ a présenté une demande d'adhésion à la FIT à titre de membre à part entière. Le CTTIC et l'ATIO s'y opposent, l'adhésion à la FIT se faisant généralement sur la base du pays, et le Québec fait toujours partie du Canada. L'Association des traducteurs et traductrices littéraires du Canada est certes membre de la FIT. Nous ne nous y sommes pas opposés parce que cette association œuvre dans un domaine tout à fait différent et elle n'accorde pas d'agrément professionnel comme le font les organismes membres du CTTIC et l'OTTIAQ.

Enfin, il y a l'Entente de réciprocité commune. Cette entente de reconnaissance mutuelle entre les organismes de traducteurs et d'interprètes professionnels du Canada avait été créée à la demande de l'OTTIAQ il y a une dizaine d'années. Le CTTIC n'était pas partie prenante de cette entente, bien que son nom y figure en passant. Maintenant que l'OTTIAQ n'est plus membre du CTTIC et ne respecte plus, à notre connaissance, les mêmes normes professionnelles que les autres organismes provinciaux, il n'est pas raisonnable d'accorder la réciprocité aux membres de l'OTTIAQ qui désirent être reconnus dans les autres provinces. Certains organismes membres du CTTIC furent consternés lorsque l'OTTIAQ (ou son incarnation précédente, la STQ) a décidé de ne plus utiliser les examens du CTTIC pour décerner l'agrément, et encore plus lorsqu'elle a adopté un programme de mentorat de très courte durée à cette fin. Lors de la réunion du conseil du CTTIC en novembre, les organismes membres ont appris qu'ils peuvent se retirer de l'Entente de réciprocité mutuelle. Ils envisagent maintenant de s'en retirer complètement (laissant ainsi l'OTTIAQ comme seule partie à cette entente) et de créer une nouvelle entente qui resserrerait leurs liens avec le CTTIC.

Le conseil de l'ATIO accordera une attention particulière à ces questions de financement et de politique au cours de l'année qui vient.

Quel est le secret d'une bonne traduction?

Par Alain Bernier, B.A., M. sc. COMM., FLMI, trad. a.

Un jour, j'ai demandé quel était le secret de son succès à une représentante de haut calibre. Elle m'a répondu que c'était sa vive préoccupation pour ses clients et le grand dévouement qu'elle mettait à les servir. Il me semble que ce conseil peut également s'appliquer au domaine de la traduction. En effet, pour bien réussir une traduction, il faut, à mon avis, avoir un grand respect non seulement de la pensée de l'auteur, mais aussi du lecteur, notre client ultime.

Il y a deux façons de traduire... tout comme il y a deux façons de vivre. On peut vivre en suivant la voie du moindre effort, ou l'on peut vivre en prenant les sentiers non battus, en surmontant les obstacles qui se présentent et en gravissant des sommets toujours plus hauts. C'est un choix personnel. Mais en fin de compte, celui qui choisira la seconde option sera témoin de vastes panoramas et il éprouvera la joie de la découverte et la satisfaction du travail bien fait.

Tout d'abord, nous devons savoir écouter, pour bien comprendre le message dans toute son ampleur et sa profondeur. Puis, nous devons bien connaître notre sujet, et cela exige une recherche approfondie. Bref, nous ne devons pas traduire comme des machines, mais comme des professionnels qui maîtrisent non seulement la langue d'origine et la langue d'arrivée, mais qui ont également une connaissance approfondie du sujet. C'est le cas des grands traducteurs, qui rédigent souvent la préface, l'introduction ou les notes explicatives des textes qu'ils traduisent.

Et sur cette voie ardue, le conseil qu'Irène de Buisseret donnait à ses étudiants et à ses lecteurs reste toujours d'actualité : douter... douter même de ce que nous croyons savoir. Nous devons poser des questions et chercher la vérité. Nous devons connaître nos capacités et nos limites. Si la recherche ne peut suppléer à nos lacunes, nous ne devons pas craindre de faire appel à nos collègues, ou s'il le faut, à l'auteur du

texte. À la rigueur, nous devons faire preuve d'assez d'humilité pour avouer que ce n'est pas notre domaine de spécialisation, ou même, que nous ne savons tout simplement pas.

C'est une question d'intégrité intellectuelle : faire tous les efforts nécessaires pour approfondir le message et le transmettre d'une réalité culturelle à une autre, dans tous ses aspects et avec toutes ses nuances.

Il me semble que l'acte de la traduction est essentiellement un acte éthique. En effet, pour bien traduire, nous devons avoir une intégrité intellectuelle à toute épreuve, ce type d'intégrité qui nous amènera à tout faire pour transmettre le message intégral, un peu comme le messenger de Marathon qui, après les efforts déployés pendant sa course, s'est effondré une fois son message livré.

À mon avis, le respect des normes de déontologie est la pierre angulaire de la traduction. L'avenir de notre profession en dépend, car au bout du compte, c'est ce qui fait toute la différence entre un professionnel de la traduction et un amateur. C'est d'autant plus important si nous tenons à obtenir une véritable reconnaissance professionnelle.

Comme toute autre profession, la nôtre repose sur la confiance absolue. Lorsque nous consultons un médecin, nous mettons notre vie entre ses mains; de même, lorsque nous consultons un avocat, nous mettons notre réputation entre ses mains; ou encore, lorsque nous consultons un comptable, nous mettons nos biens entre ses mains. Les mêmes exigences professionnelles s'appliquent à la traduction.

Si nous traduisons dans le secteur financier et que par inattention ou négligence, nous faisons une erreur, cette erreur pourrait coûter des sommes astronomiques aux actionnaires ou au grand public; de même, si nous traduisons dans le secteur médical et que par inattention ou négligence, nous faisons une erreur, cette erreur pourrait avoir des répercussions néfastes sur la santé ou la vie d'êtres humains; ou encore, si nous traduisons dans le secteur des communications

et que par inattention ou négligence, nous faisons une erreur, cette erreur pourrait causer des dissensions sociales ou politiques importantes. Ce type d'erreurs, s'il se propageait à long terme, pourrait aussi avoir des répercussions négatives sur la culture d'arrivée.

En tant que professionnels, nous avons une très lourde responsabilité. Il est donc d'une importance vitale d'exercer notre profession avec toute l'attention et tout le soin possible, afin de transmettre le message dans toute son exactitude et avec toutes ses nuances, en respectant les réalités culturelles et sociales des interlocuteurs.

Nous ne devons pas oublier non plus de nous exprimer dans un langage simple et clair, afin de bien nous faire comprendre de tous. Nous devons maîtriser suffisamment la langue de départ et la langue d'arrivée pour pouvoir rédiger avec simplicité, clarté et rigueur intellectuelle. Nous devons aussi nous exprimer avec conviction et passion. Cela signifie que nous devons consacrer au texte toute l'ardeur dont nous sommes capables. Si nous utilisons un logiciel d'aide à la

traduction, nous devons donc prendre garde de tomber dans la voie de la facilité.

Nous devons toujours viser plus haut. Notre profession est un appel constant à la croissance personnelle et au dépassement de soi, et c'est un défi que nous devons relever avec courage. Et là encore, le conseil d'Irène de Buisseret continue d'être valide : il faut lire, disait-elle, il faut lire jusqu'à ce que les yeux nous sortent de la tête.

Si nous prenons l'autre voie, celle du moindre effort ou du profit maximal, nous deviendrons des ronds-de-cuir à faible teneur morale, à faible impact social et à la charge de nos concitoyens.

Dans le monde d'incertitude économique où nous vivons, cette question prend une importance vitale. En effet, si nous voulons nous protéger contre les soubresauts de la conjoncture, il ne suffit pas de maîtriser des logiciels d'aide à la traduction, mais à mon avis, il faut d'abord et avant tout nous démarquer comme de véritables professionnels à tous les points de vue, car il y a toujours place pour l'excellence.



TD Assurance
Meloche Monnex

Découvrez pourquoi plus de 230 000 professionnels multiplient les économies

Joignez-vous au nombre croissant de professionnels qui cumulent les économies en confiant leurs assurances auto et habitation à TD Assurance.

La plupart des assureurs accordent des rabais aux clients qui combinent assurances auto et habitation ou qui ont un bon dossier de conduite. Mais saviez-vous qu'en plus d'offrir ces mêmes rabais, nous proposons des tarifs préférentiels aux cotisants de l'**Association des traducteurs et interprètes de l'Ontario**? De plus, vous bénéficiez d'un service personnalisé et d'excellentes protections répondant le mieux à vos besoins. Découvrez combien vous pourriez économiser.

Vous pourriez **GAGNER**
une Lexus ES 300h hybride



ou 60 000 \$ comptant!

Programme d'assurance recommandé par

ASSOCIATION OF TRANSLATORS
AND INTERPRETERS OF ONTARIO
ATIO
ASSOCIATION DES TRADUCTEURS
ET INTERPRÈTES DE L'ONTARIO

Demandez une soumission

1-866-269-1371

Lundi au vendredi, de 8 h à 20 h

Samedi, de 9 h à 16 h

melochemonnex.com/atio



Le programme d'assurances habitation et auto de TD Assurance Meloche Monnex est souscrit par SÉCURITÉ NATIONALE COMPAGNIE D'ASSURANCE. Le programme est distribué par Meloche Monnex assurance et services financiers inc. au Québec et par Meloche Monnex services financiers inc. dans le reste du Canada.

En raison des lois provinciales, notre programme d'assurances auto et véhicules récréatifs n'est pas offert en Colombie-Britannique, au Manitoba et en Saskatchewan.

* Aucun achat requis. Concours organisé conjointement avec Primum compagnie d'assurance. Peuvent y participer les membres ou employés et autres personnes admissibles appartenant aux groupes employeurs ou de professionnels et diplômés qui ont conclu un protocole d'entente avec les organisateurs et qui, par conséquent, bénéficient d'un tarif de groupe. Le concours se termine le 31 octobre 2013. Tirage le 22 novembre 2013. 1 prix à gagner. Le gagnant a le choix de son prix entre une Lexus ES 300h hybride (PDSF de 58 902 \$ incluant les coûts de transport et manutention, la taxe sur les pneus, la taxe sur le climatiseur, l'éco prélevement et les taxes de vente applicables) ou 60 000 \$ canadiens. Réponse à une question d'habileté mathématique requise. Les chances de gagner dépendent du nombre d'inscriptions admissibles reçues. Règlement complet du concours disponible au melochemonnex.com/concours.

¹⁰⁰ Le logo TD et les autres marques de commerce sont la propriété de La Banque Toronto-Dominion ou d'une filiale en propriété exclusive au Canada et/ou dans d'autres pays.

L'ATIO donne un exposé dans le contexte des « semaines de la traduction » à l'Université d'Ottawa

Par Veronica Cappella, directrice, Traducteurs salariés, Traduction : Laura Metay, trad. a.

Le jeudi 17 janvier, l'ATIO a donné un exposé à l'Université d'Ottawa à l'occasion des « semaines de la traduction », un événement organisé chaque année par l'Association des étudiant(e)s en traduction de l'Université d'Ottawa (Association des étudiant(e)s en traduction / Translation Students' Association, AÉTTSA). Les semaines de la traduction (événement qui a eu lieu cette année du 14 au 25 janvier) comptent deux semaines pendant lesquelles des professeurs et invités prononcent des conférences sur divers sujets touchant les professions langagières. L'événement est entièrement organisé par les étudiants et est destiné aux étudiants inscrits en traduction à l'Université d'Ottawa.

L'exposé de l'ATIO consistait surtout en un aperçu général de l'ATIO, où il était question des avantages de devenir membre, des critères d'admission et des nouvelles initiatives prises par l'Association (telles que la mise en vigueur de la nouvelle catégorie regroupant les interprètes communautaires). Quoique peu d'étudiants aient assisté à l'exposé, les questions furent nombreuses et une vive discussion a suivi sur ce que l'ATIO est en mesure de

leur offrir. Les étudiants se préoccupaient notamment des étapes menant à l'agrément ainsi que de la façon dont une adhésion à l'ATIO peut accroître les débouchés en traduction et mettre en valeur le curriculum vitae. Les étudiants se sont vu encourager à s'inscrire à titre de membre étudiant, puisque leur adhésion est sans frais et leur permet de participer aux activités de l'ATIO.

Le comité organisateur s'est montré très satisfait de l'exposé qu'a donné l'ATIO et a invité l'Association à revenir dans les années à venir.

De plus amples renseignements sur « les semaines de la traduction » à l'Université d'Ottawa, ainsi que de l'information sur les autres conférenciers, se trouvent sur le site Web suivant :

<http://aettsa.binhoster.com/english/translation-weeks/>

Cet exposé fut une excellente occasion de tendre la main aux étudiants et d'encourager les nouveaux praticiens de la profession à devenir membres de l'Association afin qu'ils découvrent les avantages dont bénéficient les membres agréés.

Le saviez-vous?

Par Nancy McInnis, trad. a., Traduction : Suzanne Laveau, trad. a.

Le fait de copier-coller des photos, sceaux, signatures et logos d'un document original dans une traduction pourrait contrevenir aux lois sur le droit d'auteur? La « touche spéciale » que vous croyez ajouter pourrait se retourner contre vous!

Vérifiez auprès de votre client pour connaître ses exigences. Certains organismes et entreprises ont des lexiques et des guides de style que vous devez respecter.

De plus, n'oubliez pas que lorsque vous envoyez par courriel un document avec un logo, par exemple, le client peut se « l'approprier » à d'autres fins. Privilégiez donc les PDF!

Le Conseil d'administration
de l'Association des traducteurs et interprètes de
l'Ontario fait part du décès de

Thomas Parker

Membre agréé (traduction) de l'ATIO depuis 1970

InformATIO

Publié par :

L'Association des traducteurs et interprètes de l'Ontario

1202-1, rue Nicholas, Ottawa (Ontario) K1N 7B7

Tél. : (613) 241-2846 / 1-800-234-5030

Télec. : (613) 241-4098

Courriel : InformATIO@atio.on.ca

Site Web : www.atio.on.ca

Tirage : 1370

Graphiste : More In Typo Ltd. & Design

Équipe rédactionnelle : Catherine Bertholet, Alana Hardy, Nancy McInnis, Michel Trahan

Politique éditoriale :

La rédaction de l'InformATIO se réserve le droit de renoncer à faire paraître, ou de modifier avec l'accord de son auteur, tout article soumis ou commandé aux fins de publication. Les opinions exprimées dans les articles qui ne sont pas signés à titre officiel sont celles de leurs auteurs et n'engagent pas l'Association.

Remerciements sincères à :

Lise Balthazar, Gilbert Belisle, Alain Bernier, Veronica Cappella, Marie-Christine Clément, Andrew Clifford, Barbara Collishaw, Catherine Gautry, Ken Larose, Suzanne Laveau, Nancy McInnis, Laura Metay, Chantal Trudel Laudano, the ATIO's Salaried Translators' Committee (Veronica Cappella, Sharon Locke, David Lowe, Anne de Thy).

Brève introduction aux résultats du sondage de 2012 des traducteurs salariés

Par le comité des traducteurs salariés de l'ATIO

Le comité des traducteurs salariés de l'ATIO est fier de présenter les résultats du sondage de 2012 des traducteurs salariés. Vous pouvez voir les résultats de plusieurs manières, à partir du site Web de l'ATIO ou dans InformATIO. Vous pouvez consulter les diagrammes des résultats de chaque question du sondage, ou encore les diagrammes comparant les résultats du sondage de 2012 avec ceux du sondage de

2007. Vous pouvez aussi lire un aperçu des résultats dans le court article intitulé « Maria a déménagé ». Le comité a également créé cinq sous-questions afin de présenter une analyse plus approfondie de certaines questions du sondage. Nous espérons que vous trouverez cette information aussi intéressante et utile que nous. Merci de nous lire. N'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires ou suggestions!

Maria a déménagé

Par le comité des traducteurs salariés de l'ATIO

« Qui donc est Maria? », allez-vous demander. Si vous étiez déjà membre de l'ATIO en 2007, vous vous souvenez peut-être qu'elle est traductrice agréée et travaille dans le secteur public dans les langues officielles. En fait, elle correspond au portrait-robot qui ressort d'un sondage des traducteurs salariés membres de l'ATIO. La revoici, à la suite d'une nouvelle édition du même sondage.

En 2012, le comité des traducteurs salariés a envoyé un questionnaire aux 357 traducteurs salariés de l'ATIO, dont 130 ont répondu au sondage. Ce taux de réponse (36 %) est supérieur à celui de 2007, qui était de 27 % (119 réponses sur 443 questionnaires envoyés).

La majorité (72 %) des traducteurs salariés sont des femmes, comme en 2007. Le nombre d'hommes augmente cependant : ils représentent désormais 28 % des traducteurs salariés, contre 19 % en 2007.

Nos collègues traducteurs salariés sont pour la plupart agréés (75 % de tous les salariés), contre 64 % en 2007. Les candidats à l'agrément constituent les 25 % restants, soit moins qu'en

2007, lorsqu'ils représentaient 36 %. Donc, il semble que de nombreux candidats aient obtenu l'agrément au cours des cinq dernières années. Félicitations!

Les traducteurs salariés décident de plus en plus d'adhérer à une seule association : 92 % ne sont membres que de l'ATIO, contre 87 % en 2007. Peut-être est-ce parce que nous sommes nombreux (76 %) à trouver que l'ATIO répond à nos attentes. Le fait que 24 % ne soient pas entièrement satisfaits de l'ATIO doit bien sûr nous inciter à faire davantage pour les contenter.

Tout comme Maria, les traducteurs salariés vieillissent. Un peu plus de la moitié (55 %) d'entre eux ont indiqué avoir entre 45 et 60 ans. Seulement 4 des 130 répondants (3 %) ont dit avoir moins de 30 ans. C'est moins que lors du sondage de 2007, selon lequel 14 % des répondants avaient moins de 30 ans. Que pouvons-nous faire pour assurer la relève?

Maria est peut-être une de vos collègues, puisque 83 % des répondants ont déclaré travailler au sein d'une équipe de langagiers, au lieu d'être le seul traducteur de leur lieu de travail (17 %). Les équipes de cinq traducteurs ou moins sont les plus

courantes, 39 % des membres salariés disant en faire partie. La plupart (84 %) travaillent dans les langues officielles (59 % vers le français et 25 % vers l'anglais), soit légèrement moins qu'en 2007 (88 %).

La qualité demeure un aspect important du travail : 81 % des répondants ont indiqué avoir un système de contrôle de la qualité en place. Les programmes de recrutement et de formation des nouveaux traducteurs semblent revêtir moins d'importance : seulement 33 % des répondants ont déclaré bénéficier d'un tel programme dans leur lieu de travail. Ils sont encore moins nombreux (26 %, contre 29 % en 2007) à avoir dit que leur employeur avait une politique de recrutement favorisant les traducteurs de l'ATIO. Bravo à ces entreprises! Avis aux 74 % dont l'employeur n'a pas de telle politique : en 2013, prenez la résolution de parler à votre direction de la possibilité de publier une annonce par l'intermédiaire de l'ATIO la prochaine fois que votre service aura besoin d'engager un traducteur.

Un pourcentage impressionnant (93 %) de traducteurs salariés détient un diplôme universitaire, dont 55 % un baccalauréat ou une maîtrise en traduction. C'est moins qu'en 2007, lorsque 76 % déclaraient avoir un diplôme en traduction. Les autres matières les plus couramment étudiées par les diplômés demeurent le français ou la littérature française et l'anglais ou la littérature anglaise.

Maria a acquis de l'expérience depuis le sondage de 2007. Elle se déclare maintenant traductrice principale ou réviseure, comme 43 % des répondants. Sans doute révise-t-elle un des 37 % qui se disent traducteurs. Elle traduit de 1 500 à 2 000 mots par jour, comme la plupart de ses

collègues (30 %). Environ 24 % traduisent de 1 000 à 1 500 mots par jour, tandis que 22 % en traduisent plus de 2 000 par jour. Seulement 11 % se situent sous la barre des 1 000 mots par jour. Ces chiffres sont tous assez proches de ceux de 2007.

L'augmentation du nombre de traducteurs qui font appel à des outils de traduction assistée par ordinateur constitue l'un des principaux changements depuis le sondage de 2007 : ils sont maintenant 64 %, contre 44 % en 2007.

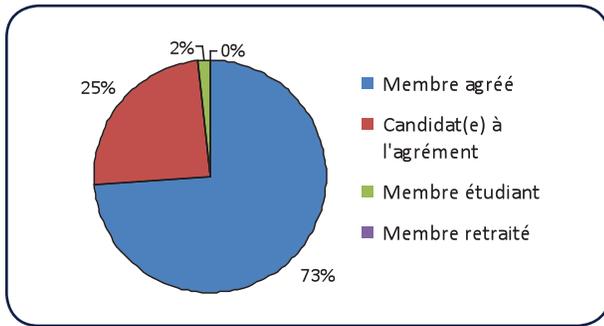
Maria travaille dans le secteur public, comme 29 % des répondants, contre 35 % en 2007. Parmi les autres employeurs importants en 2012, citons les cabinets de traduction (16 %; contre 12 % en 2007) et les entreprises du secteur bancaire et des secteurs de l'assurance et de la comptabilité (11 %, contre 23 % en 2007).

Comme ses années d'expérience, le salaire de Maria a augmenté depuis le sondage de 2007 : elle gagne de 80 000 à 100 000 \$, comme 38 % des répondants. La fourchette des 60 000 à 80 000 \$ correspond à 28 % des membres et celle des 40 000 à 60 000 \$, à 25 %.

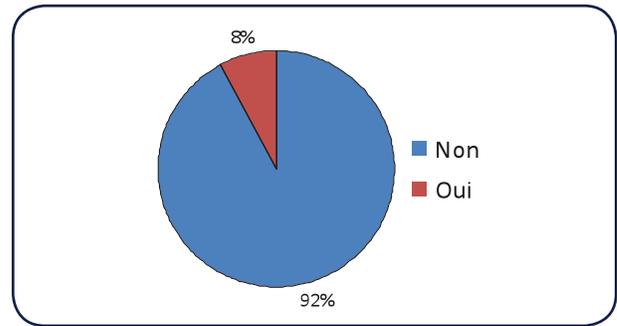
Si vous cherchez Maria, sachez qu'elle a quitté le Grand Toronto, où se trouvent 38 % des traducteurs salariés (45 % en 2007), pour se fixer dans la région de la capitale nationale, où habitent 52 % de ses collègues (41 % en 2007). Comme elle travaille à Ottawa, dans le secteur public, il est possible que les suppressions de postes au gouvernement fédéral aient fait monter son niveau de stress, mais notre sondage n'a pas mesuré cet aspect.

RÉSULTATS DU SONDAGE DE 2012

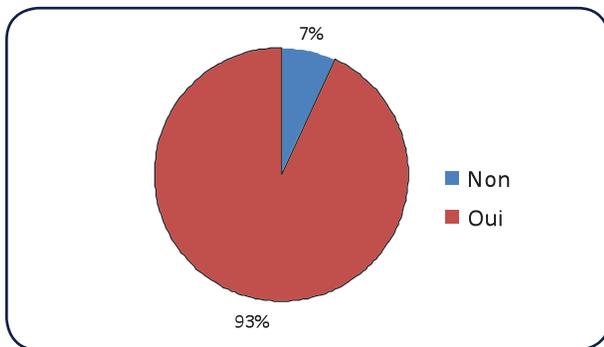
1. Vous êtes :



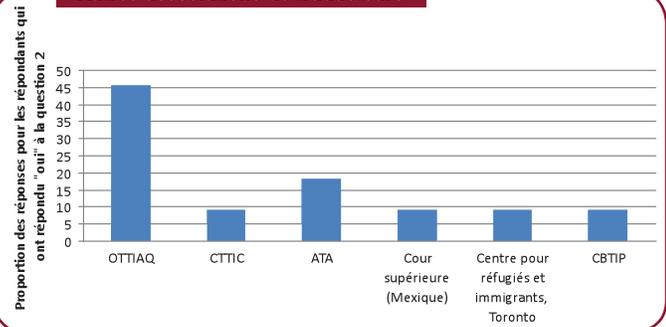
2. Êtes-vous agréé(e) auprès d'une autre association?



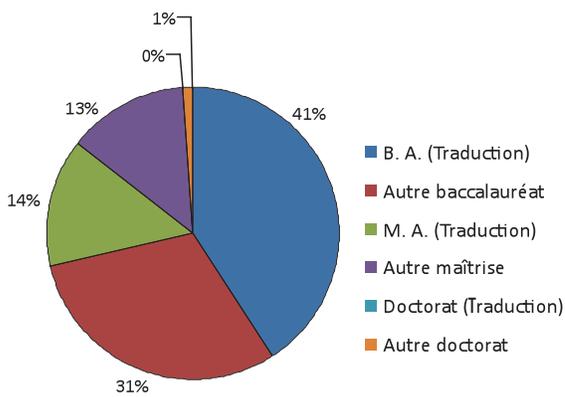
3. Avez-vous un diplôme universitaire?



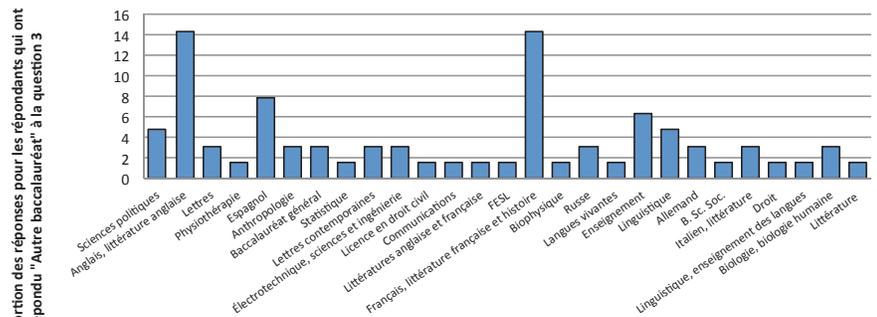
Autres associations de traducteurs



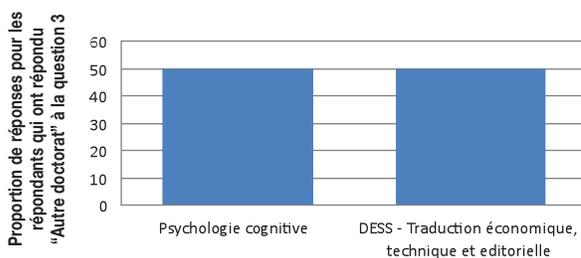
Diplômes universitaires



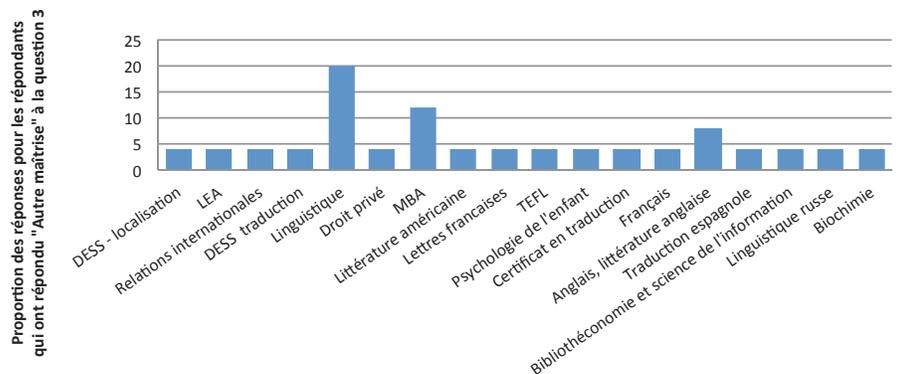
Autre baccalauréat



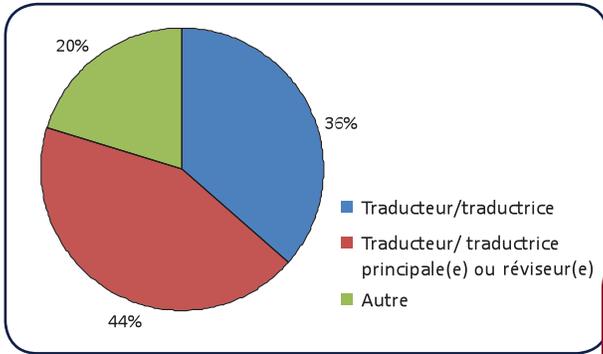
Autre doctorat



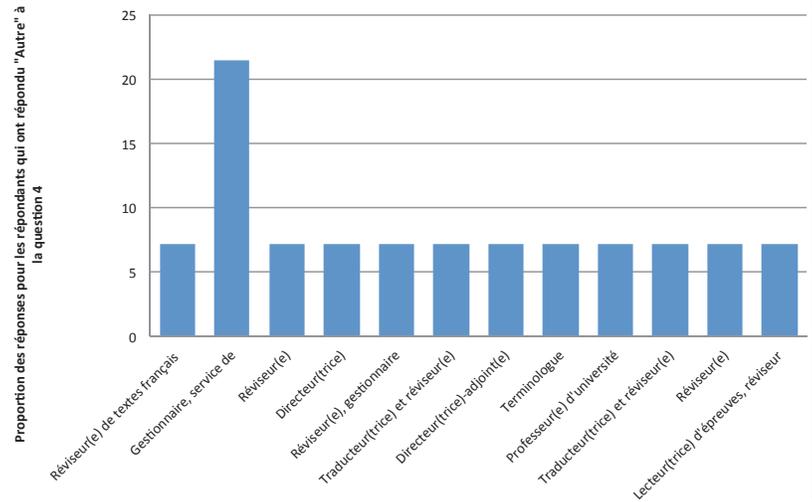
Autre maîtrise



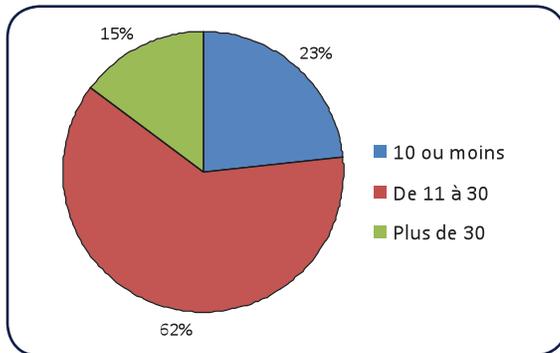
4. Veuillez cocher la réponse qui décrit le mieux le poste que vous occupez :



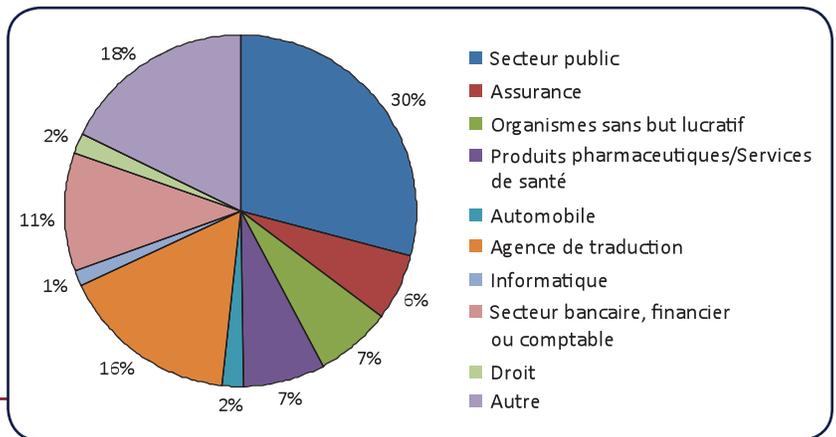
Autres postes



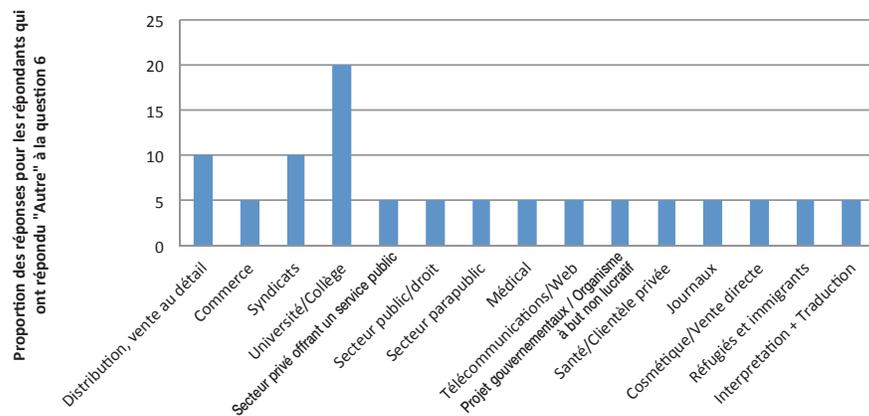
5. Combien d'années d'expérience avez-vous dans la profession?



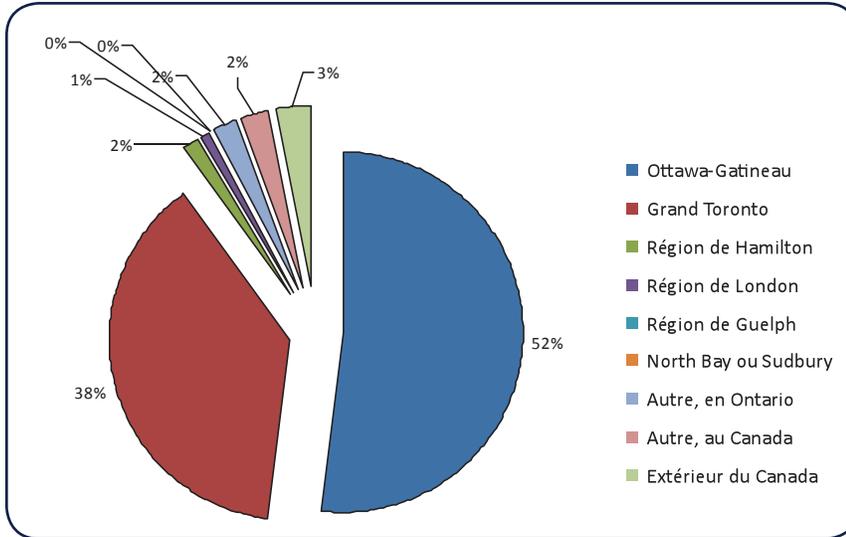
6. À quel secteur appartient votre employeur?



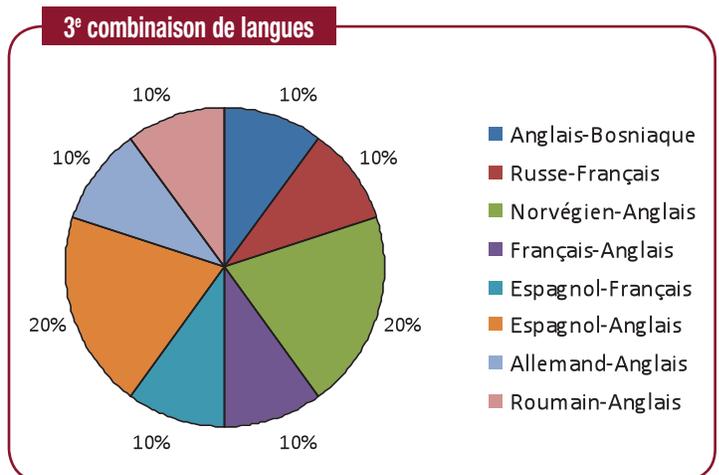
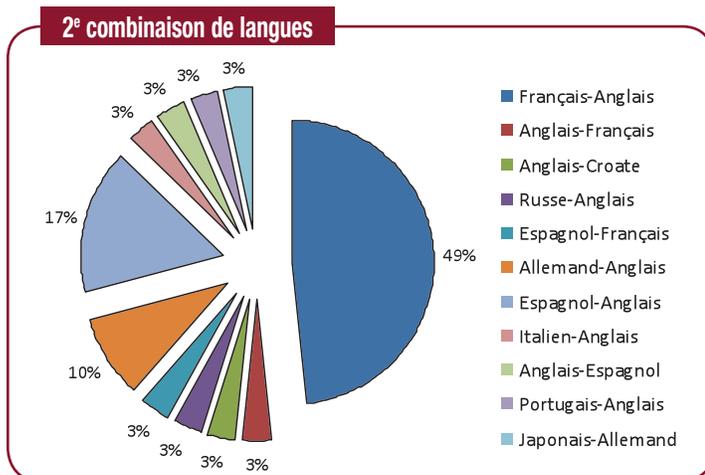
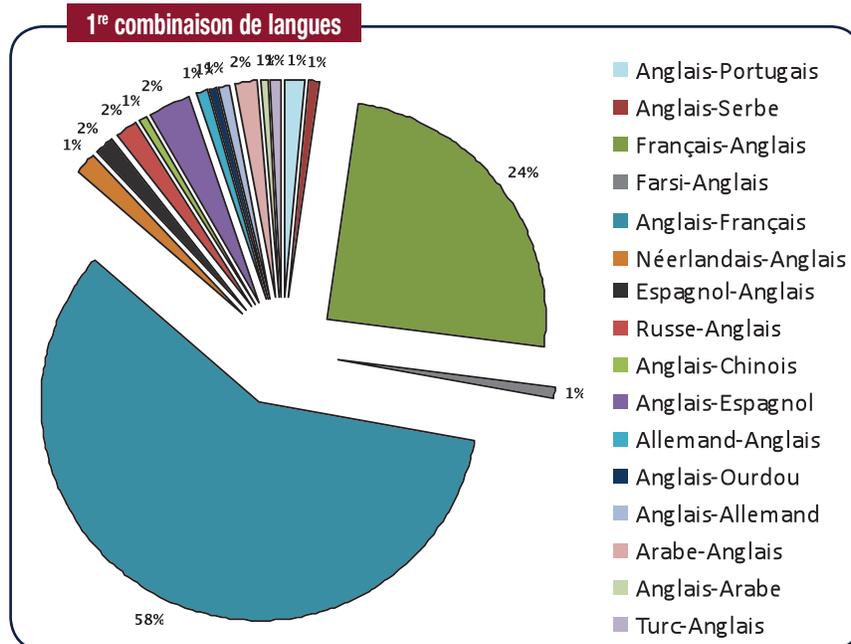
Autres secteurs



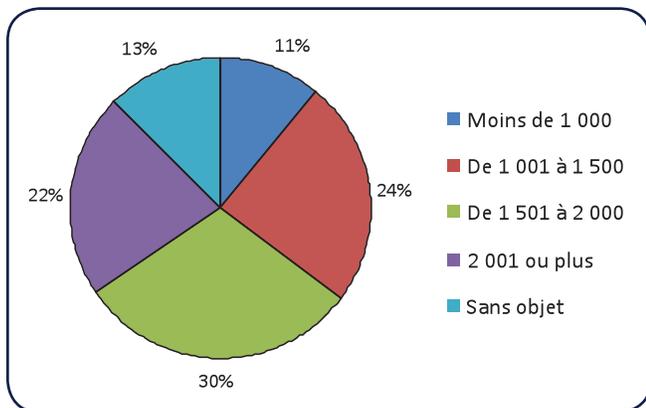
7. Où se trouve votre lieu de travail?



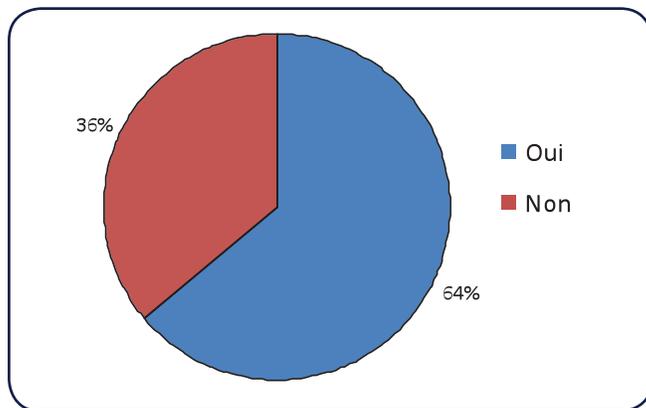
8. Dans quelle(s) combinaison(s) de langues travaillez-vous?



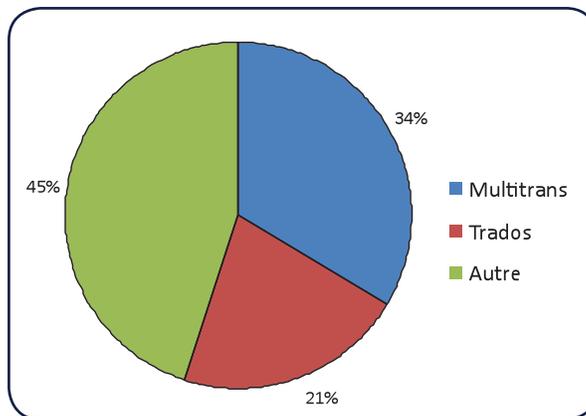
9. Combien de mots traduisez-vous par jour (à plein temps)?



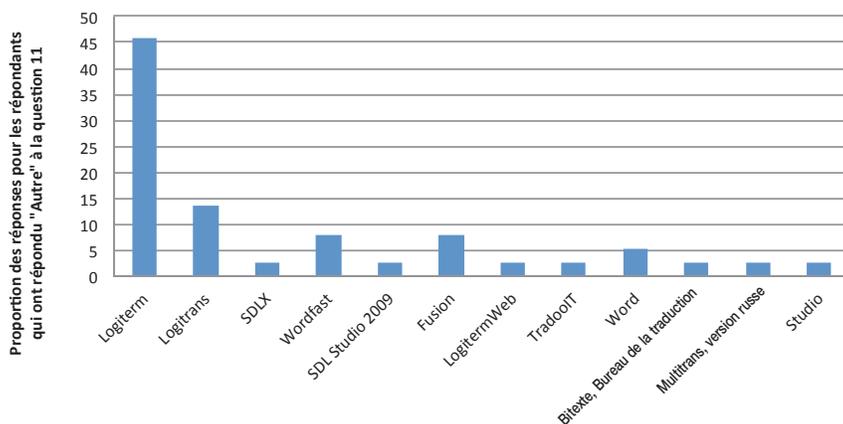
10. Utilisez-vous un logiciel de traduction assistée par ordinateur?



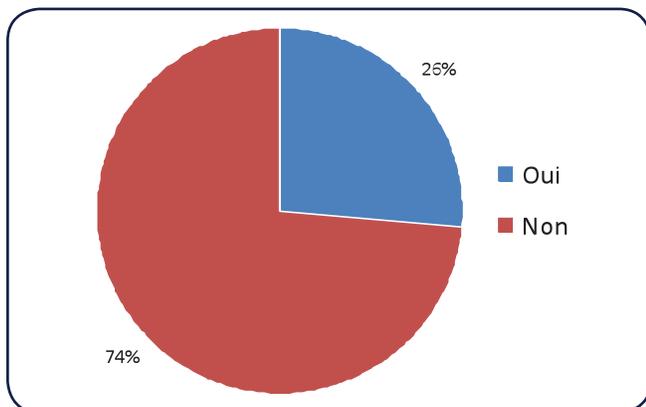
11. Quel logiciel utilisez-vous?



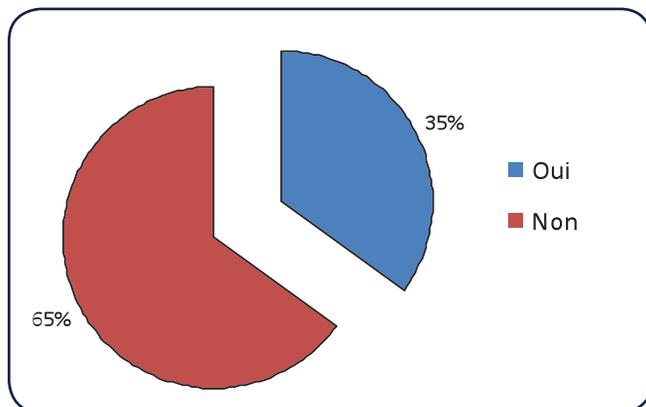
Autres logiciels



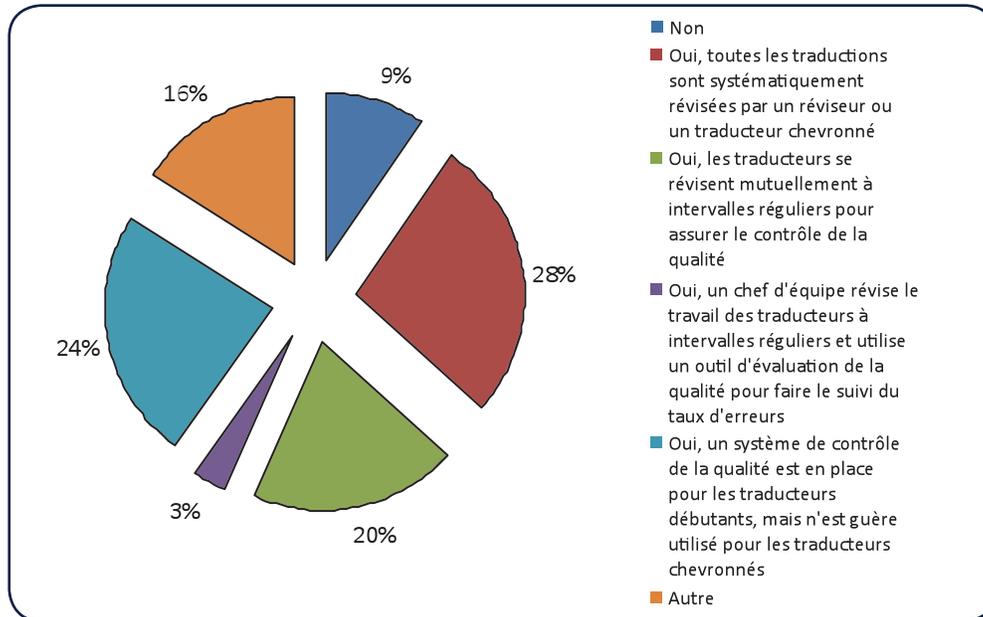
12. Votre employeur a-t-il une politique de recrutement en faveur des membres de l'ATIO?



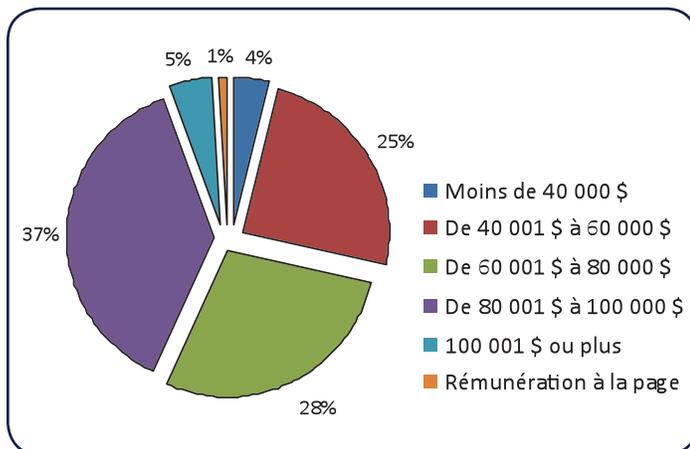
13. Votre employeur paie-t-il votre cotisation à l'ATIO?



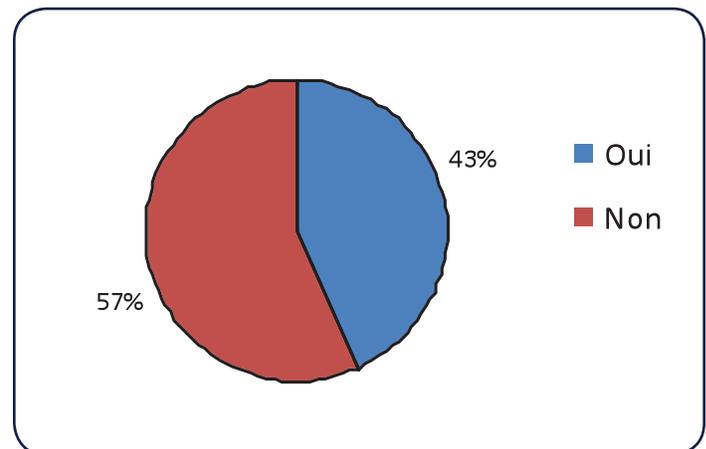
14. Existe-t-il un système de contrôle de la qualité des traductions chez votre employeur?



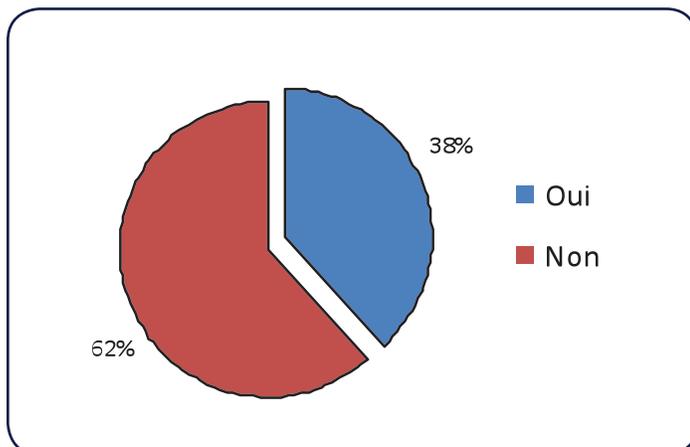
15. Quel est votre salaire annuel?



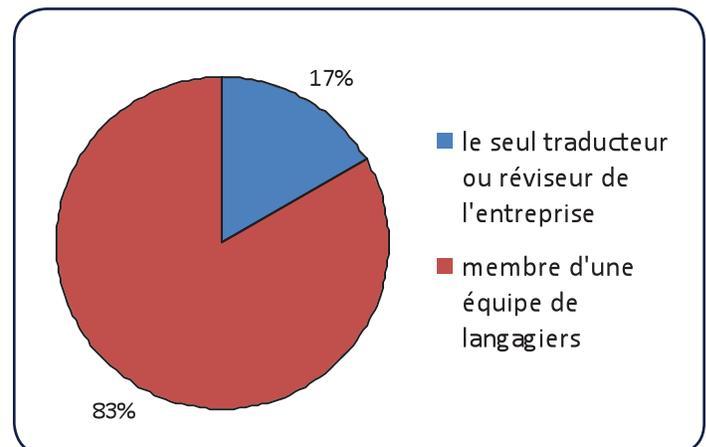
16. Votre employeur offre-t-il des primes de rendement?



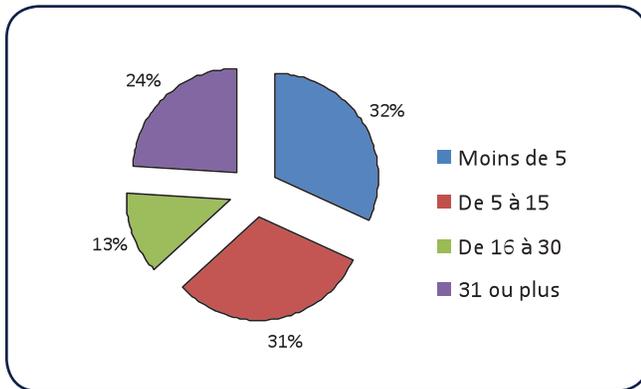
17. Faites-vous aussi du travail à la pige?



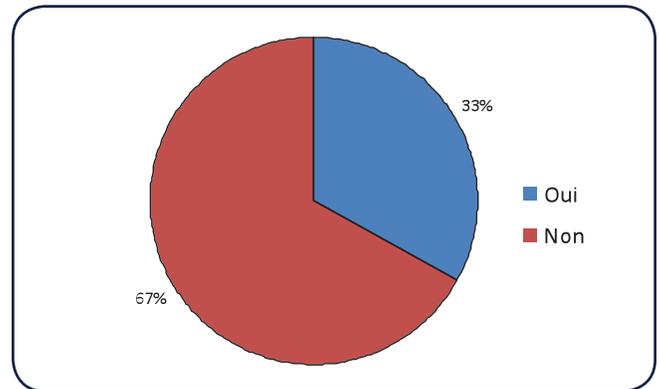
18. Êtes-vous :



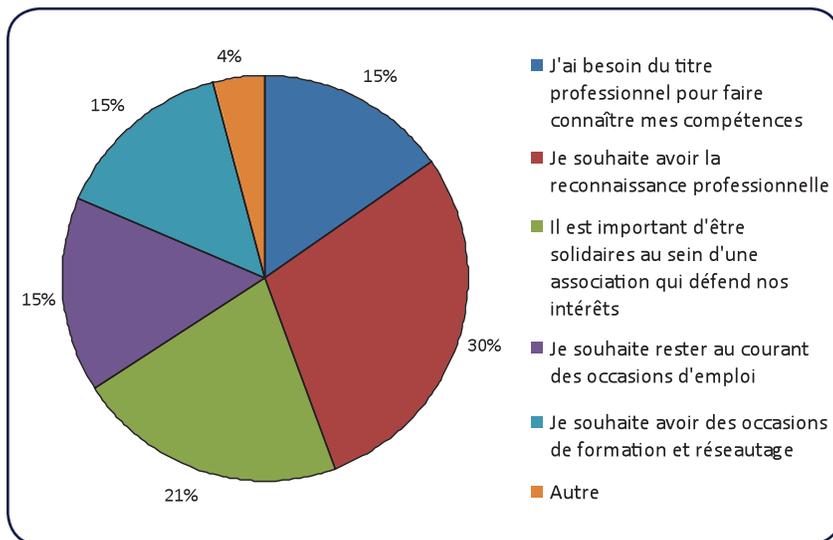
19. Si vous faites partie d'une équipe, veuillez indiquer le nombre de langagiers qu'elle compte :



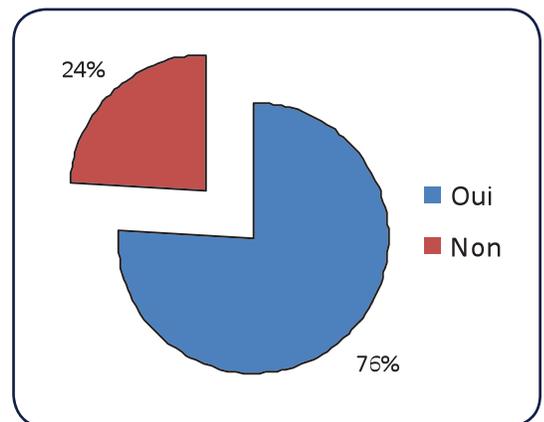
20. Votre employeur a-t-il un programme de recrutement et de formation des nouveaux traducteurs?



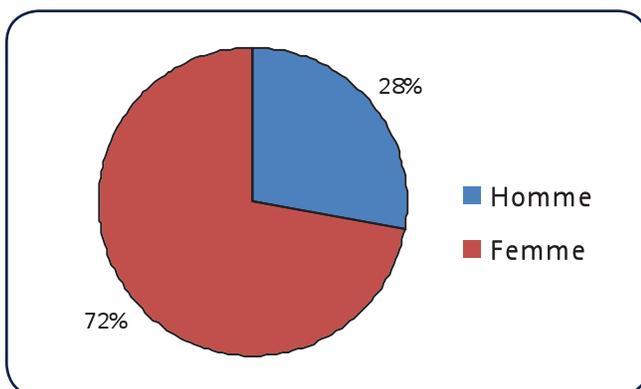
21. Pourquoi êtes-vous devenu(e) membre de l'ATIO?



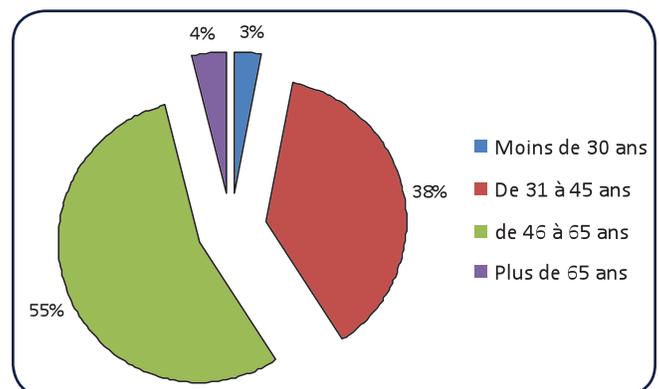
22. L'ATIO répond-elle à vos attentes?



23. Veuillez indiquer votre sexe



24. Veuillez cocher votre tranche d'âge



QUEL EST LE RAPPORT ENTRE L'EXPÉRIENCE DES RÉPONDANTS ET LEUR SALAIRE?

Le diagramme ci-contre montre les années d'expérience et les salaires de l'ensemble des traducteurs salariés qui ont répondu au sondage de 2012.

La catégorie des 11 à 30 années d'expérience est bien représentée dans les trois fourchettes salariales moyennes, mais c'est dans la fourchette des 80 000 à 100 000 \$ que sa représentation est la plus élevée, probablement parce que le salaire augmente au fil des années. Les jeunes traducteurs semblent commencer vers le milieu de la fourchette des 40 000 \$ et les salaires augmentent avec les années d'expérience. Moins de 1 % des répondants comptant moins de 10 années d'expérience gagnent moins de 40 000 \$. Il est intéressant de noter que moins de 1 % des répondants qui ont le plus d'expérience (30 années ou plus) sont représentés dans la fourchette la plus basse.

Les diagrammes ci-contre montrent les années d'expérience et les salaires des traducteurs salariés travaillant dans les secteurs public et privé et qui ont répondu au sondage de 2012.

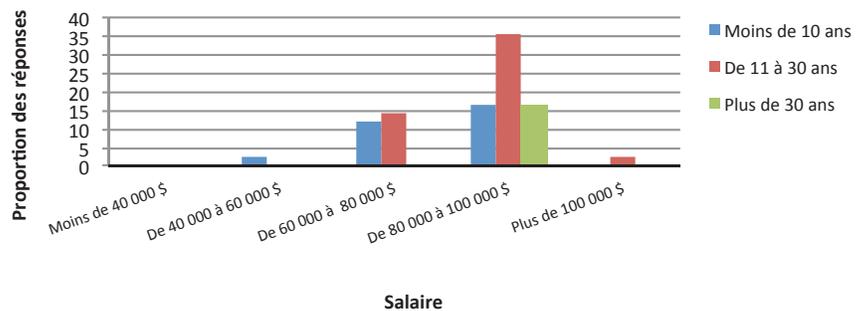
Dans le secteur public, la plupart des répondants semblent concentrés dans une seule fourchette salariale (de 80 000 à 100 000 \$), leur représentation étant faible dans les fourchettes inférieures et dans la plus élevée. Dans le secteur privé, ils sont plus également répartis dans toutes les fourchettes salariales, la catégorie des 30 années d'expérience ou plus étant représentée dans toutes les fourchettes.

Au premier abord, il semblerait que les salaires soient plus élevés dans le secteur public, mais le secteur privé offre un plus large éventail de salaires par rapport à l'expérience. Il est possible par ailleurs que d'autres variables interviennent dans le secteur privé (discipline, compte de mots, combinaison de langues) et influent sur les salaires.

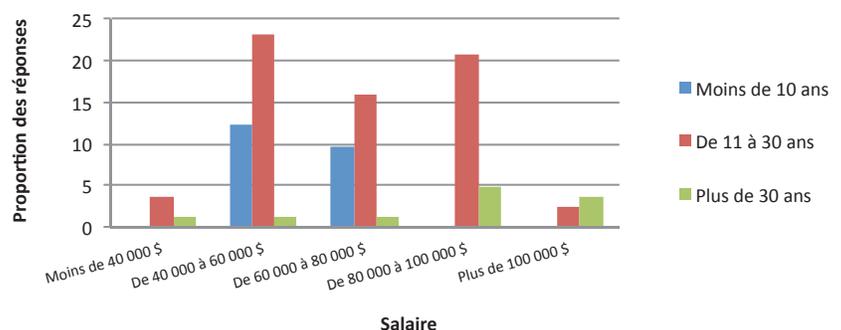
**Année d'expérience et salaire
Ensemble des répondants**



**Année d'expérience et salaire
Secteur public**

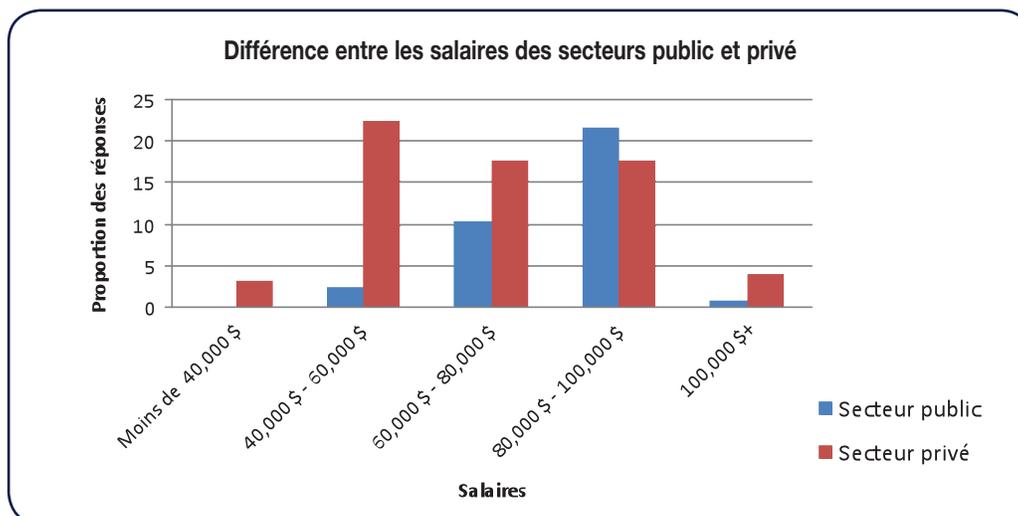


**Année d'expérience et salaire
Secteur privé**



QUELLES SONT LES DIFFÉRENCES ENTRE LES TRADUCTEURS DU SECTEUR PUBLIC ET CEUX DU SECTEUR PRIVÉ?

Le diagramme ci-dessous montre les salaires des traducteurs salariés des secteurs public et privé qui ont répondu au sondage de 2012.



Les résultats du sondage font ressortir une plus large distribution des salaires dans le secteur privé. Le nombre des traducteurs y est presque égal dans les trois fourchettes médianes du diagramme, le plus grand nombre se situant dans la moins élevée des trois, soit celle des

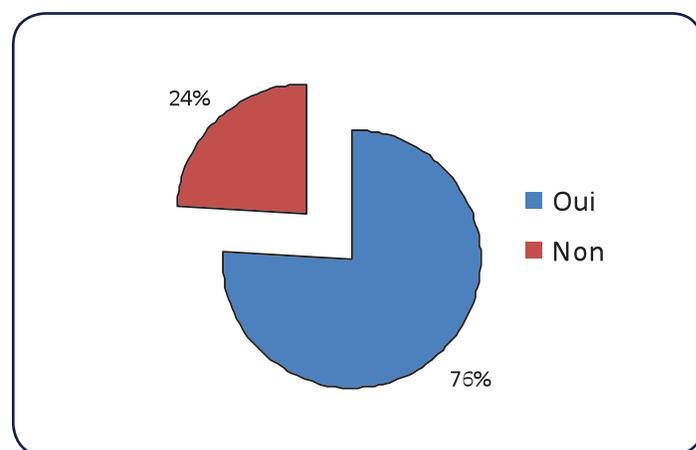
40 000 à 60 000 \$. Dans le secteur public, la majorité des traducteurs salariés se situent dans les trois mêmes fourchettes, mais ils ne sont pas aussi bien représentés dans chacune d'elles : ils sont plutôt concentrés dans la plus élevée des trois, soit celle des 80 000 à 100 000 \$.

L'ATIO RÉPOND-ELLE À VOS ATTENTES?

Le diagramme à secteurs ci-contre indique les réponses à la question 22 du sondage à savoir si l'ATIO répond à vos attentes.

Selon les réponses fournies par les traducteurs qui ont pris part au sondage de 2012, 76 % des répondants estiment que l'ATIO répond aux attentes. Les 24 % selon lesquels l'ATIO pourrait en faire plus afin de répondre à leurs attentes ont indiqué plusieurs domaines devant être améliorés. Le comité des traducteurs salariés a regroupé ces secteurs en sept catégories. Vous trouverez ci-dessous les secteurs qu'il est suggéré d'améliorer tels qu'ils sont indiqués dans le sondage, ainsi que nos propositions sur la façon dont l'ATIO pourrait mieux répondre aux attentes de ses membres à l'avenir.

22. L'ATIO répond-elle à vos attentes?



1 – Manque de formation ou de possibilités de réseautage

Nous proposons d'améliorer la façon dont l'ATIO promeut les cours déjà offerts. Entre autres suggestions, nous proposons de faire appel à différentes voies publicitaires (comme InformATIO, le courrier électronique, le site Web de l'ATIO et le groupe LinkedIn) et de fournir aux membres un aperçu des cours offerts au cours de l'année écoulée, incluant des statistiques sur les cours offerts, les sujets abordés et les participants. Afin d'améliorer le réseautage, l'ATIO a déjà créé un groupe LinkedIn ATIO, où les membres peuvent clavarder avec d'autres traducteurs de l'association. Afin de promouvoir les possibilités de formation et de réseautage, nous suggérons de sensibiliser davantage les membres aux conférences internationales et nationales concernant la traduction et les professions langagières. Le site Web de l'ATIO et InformATIO offrent déjà de l'information à ce sujet. Les membres pourraient aussi être invités à faire part à l'ATIO de cours ou d'activités qu'elle pourrait offrir. De plus, la FAQ pourrait être améliorée et des courriels de rappel pourraient être envoyés sur des sujets fréquemment abordés (à savoir, par exemple, si l'AGA est gratuite – oui, elle l'est).

2 – Manque de reconnaissance à l'échelle du pays

Afin d'améliorer la reconnaissance des professions langagières à l'échelle du pays, nous suggérons de partager davantage avec les membres toutes les initiatives qui sont planifiées ou en cours afin que l'ATIO soit reconnue dans la collectivité (par exemple, le travail qui se fait dans le domaine de l'interprétation communautaire). Une liste des activités du conseil prévues pour l'année pourrait également être dressée et mise à la disposition des membres. Il a également été suggéré que l'ATIO rehausse sa présence lorsque le domaine de la traduction est mentionné dans les médias. Nous suggérons d'améliorer la communication avec les membres lorsque l'ATIO répond à une demande médiatique ou envoie des communiqués.

3 – Lacunes dans les services offerts par l'ATIO

Les commentaires à cet égard portaient sur la façon dont les offres d'emplois sont distribuées et sur la qualité

des communications envoyées aux membres. Quoique certains membres préfèrent recevoir les offres d'emplois seulement dans leur combinaison de langues, le fait de recevoir toutes les offres procure un aperçu du marché et permet de demeurer au courant de ce qui se passe au sein de la profession. Les suggestions dans ce domaine incluent l'amélioration de la qualité des communications (clarification des courriels, ajout de renseignements, mention d'événements à venir).

4 – L'ATIO n'en fait pas assez pour représenter la profession

Une suggestion à ce chapitre consisterait à discuter avec les membres de toutes les initiatives planifiées ou en cours dans le but de garantir que les professions langagières profitent d'une plus grande visibilité, soit par le biais du site Web, du courrier électronique ou d'InformATIO.

5 – Manque de valeur ajoutée de l'adhésion à l'ATIO

Il est suggéré en ce sens d'améliorer l'information déjà fournie sur les activités de l'ATIO, telles que la participation de celle-ci à des congrès, les possibilités de formation et de réseautage et les avantages de l'agrément.

6 – Préoccupations concernant le processus d'agrément et l'examen

Nous suggérons de fournir plus d'information sur le site Web de l'ATIO ou dans le bulletin InformATIO sur la façon dont l'examen est structuré (par exemple, la raison pour laquelle l'examen se fait sur papier plutôt qu'à l'ordinateur) et d'aviser les membres de toute mise à jour. Des articles ont déjà paru à cet effet dans le bulletin InformATIO. Les suggestions incluent l'amélioration de la section FAQ du site Web et l'inclusion de liens vers de l'information déjà fournie.

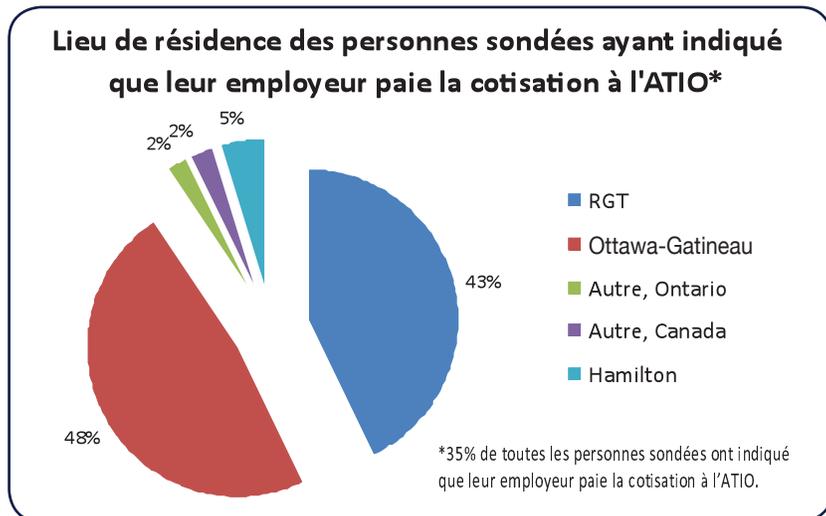
7 – L'ATIO n'encourage pas la participation de ses membres

Dans ce cas-ci, nous suggérons de tenir les membres au courant des initiatives en cours afin de les encourager à y participer (comme la création d'un comité d'étudiants) et de la façon dont l'ATIO prévoit de mieux favoriser la participation de ses membres.

QUEL EST LE LIEU DE RÉSIDENCE DES PERSONNES SONDÉES DONT L'EMPLOYEUR PAIE LA COTISATION À L'ATIO?

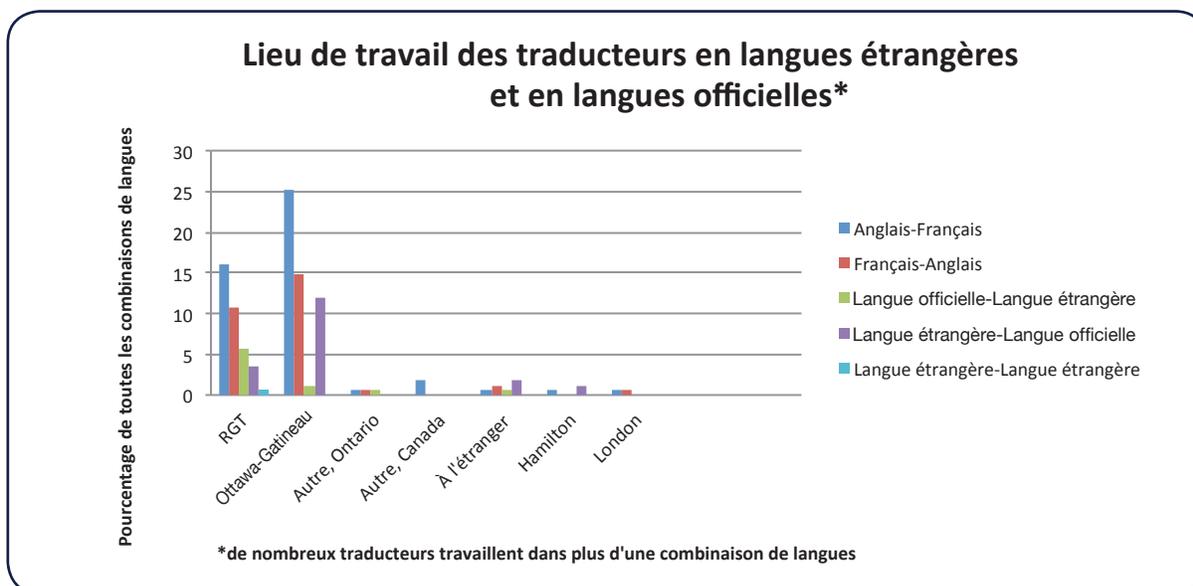
Le graphique ci-contre montre le lieu de résidence des personnes sondées, dont l'employeur paie la cotisation à l'ATIO (traducteurs ayant participé au sondage de 2012).

Trente-cinq pour cent des personnes sondées ont déclaré que leur employeur paie la cotisation à l'ATIO. De ce nombre, la plupart des personnes sondées dont l'employeur paie la cotisation habitent à Ottawa-Gatineau, suivie de près par la RGT. Le reste des personnes sondées ayant indiqué que leur employeur paie la cotisation habitent à Hamilton et dans d'autres villes de l'Ontario et du Canada.



QUEL EST LE LIEU DE TRAVAIL DES TRADUCTEURS EN LANGUES ÉTRANGÈRES ET EN LANGUES OFFICIELLES?

Le graphique ci-dessous montre le lieu de travail des traducteurs en langues étrangères et en langues officielles qui ont participé au sondage de 2012.

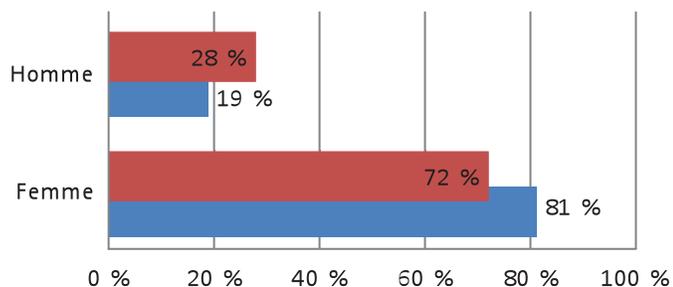


Pour les langues officielles, la combinaison Anglais-Français était la mieux représentée dans la région d'Ottawa-Gatineau. En outre, la plupart des personnes sondées travaillant dans la combinaison Français-Anglais habitent dans la région d'Ottawa-Gatineau. Ces chiffres étaient moins élevés pour les personnes sondées travaillant dans les combinaisons Français-Anglais et Anglais-Français dans la RGT.

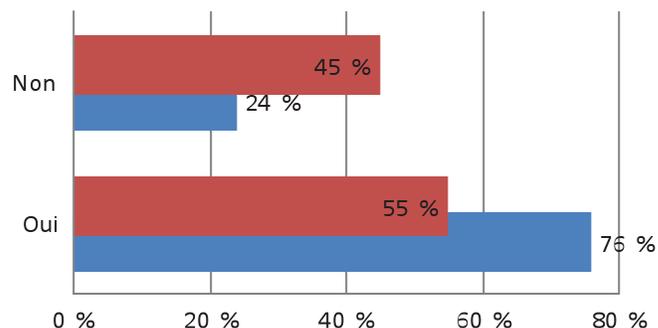
Pour les combinaisons de langues étrangères, davantage de traducteurs en langues étrangères de la RGT traduisent d'une langue officielle à une langue étrangère. On observe la tendance inverse à Ottawa-Gatineau, où la plupart des traducteurs en langues étrangères traduisent d'une langue étrangère à une langue officielle. La plupart des personnes sondées dans d'autres villes de l'Ontario et du Canada travaillent dans les langues officielles et les langues étrangères.

COMPARAISON DES RÉSULTATS DE SONDAGES DE 2007 ET 2012

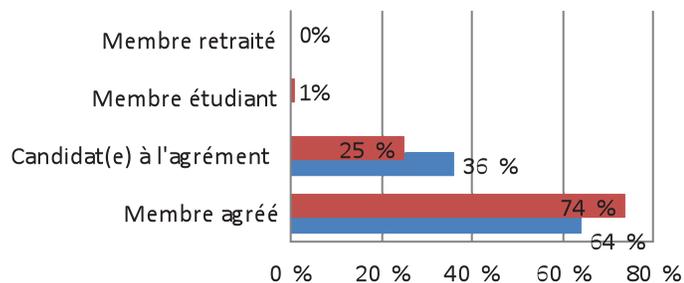
Veillez indiquer votre sexe



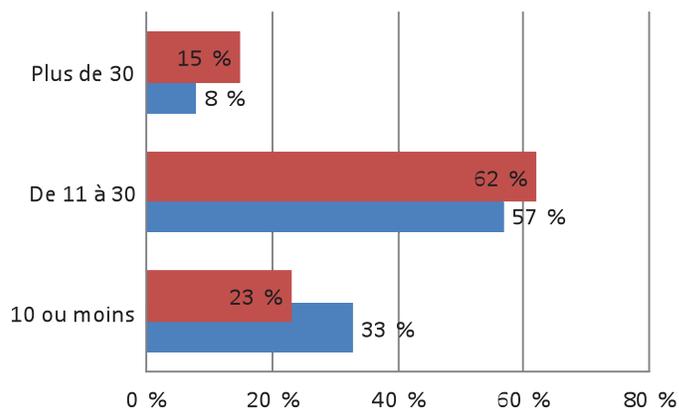
Avez-vous un diplôme universitaire en traduction?



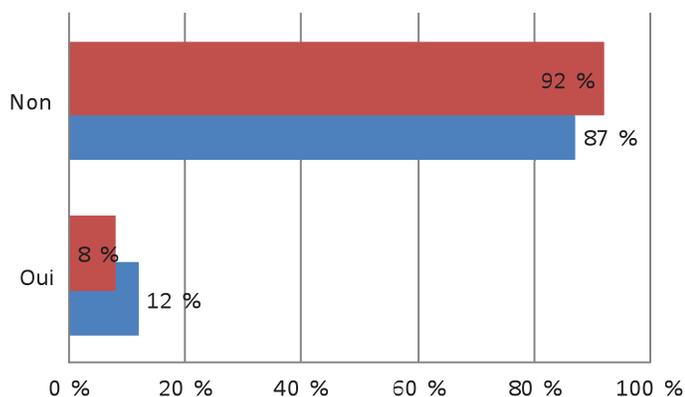
Catégorie d'adhésion des répondants



Combien d'années d'expérience avez-vous dans la profession?

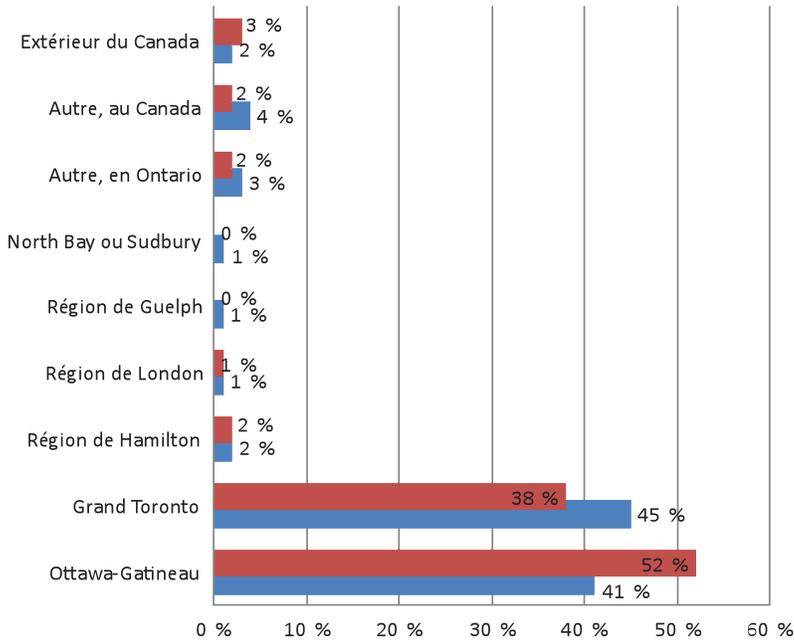


Êtes-vous agréé(e) auprès d'une autre association?

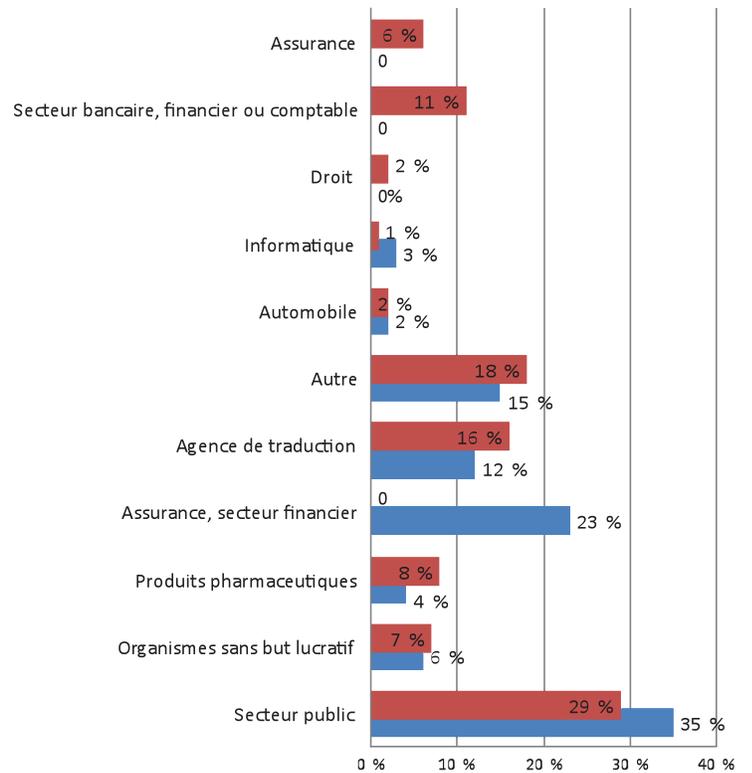


■ sondage de 2012 ■ sondage de 2007

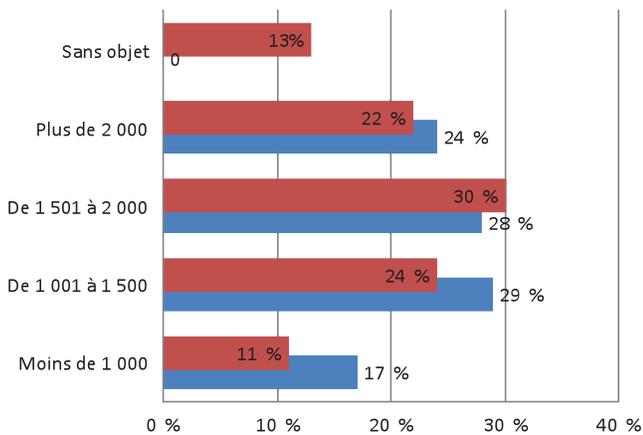
Où se trouve votre lieu de travail?



À quel secteur appartient votre employeur?

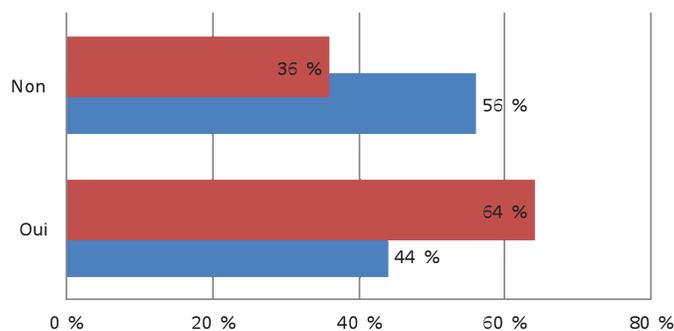


Combien de mots traduisez-vous par jour?

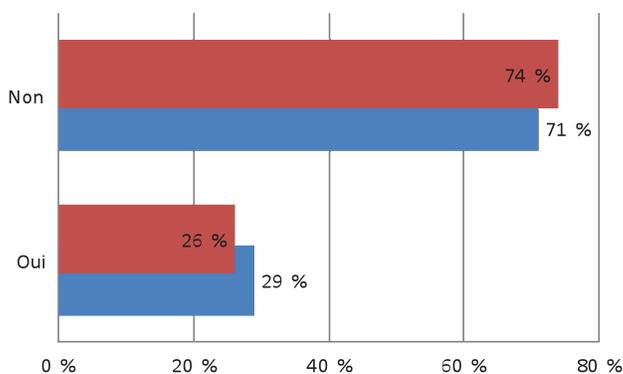


■ sondage de 2012 ■ sondage de 2007

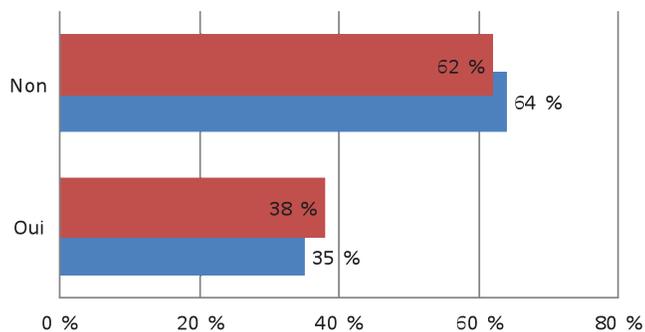
Utilisez-vous un logiciel de traduction assistée par ordinateur?



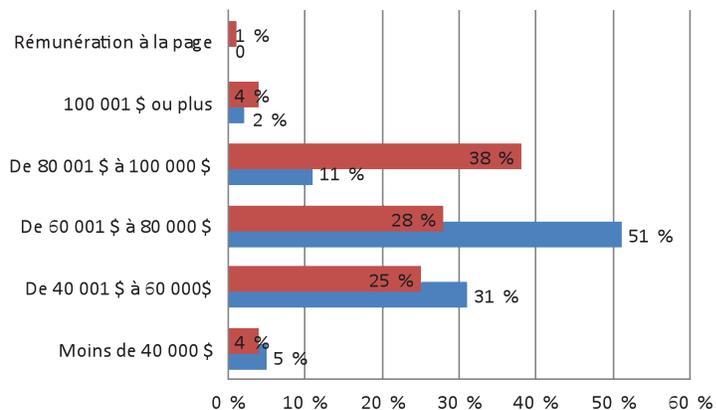
Votre employeur a-t-il une politique de recrutement en faveur des membres de l'ATIO?



Faites-vous aussi du travail à la pige?



Quel est votre salaire annuel?



Votre employeur offre-t-il des primes de rendement?

